Le DJCE : une formation juridique d'excellence

La philosophie qui anime le DICE, diplôme de 3° cycle universitaire, est bien connue : rassembler universitaires et professionnels, avocats, juristes d'entreprises et autres acteurs du droit dans le cadre d'une formation exigeante (plus de 1000 heures de cours) et pluridisciplinaire, ayant pour but de préparer au mieux les étudiants à leurs futures carrières.

Dans la compétition entre les formations juridiques, le DJCE tient bien son rang comme en témoignent les bons résultats obtenus par ses étudiants aux concours nationaux organisés par les cabinets d'avocats d'affaires.

À titre d'exemple, en 2005 :

- le prix du meilleur fiscaliste de France, décerné par le cabinet d'avocats Ernst & Young, est revenu à un étudiant du DJCE de Nancy (pour la 3e année consécutive) : Audrey Hameau. Les 2' et 3' prix sont respectivement revenus à des étudiants du DJCE de Poitiers (Xavier Cambier) et du DJCE de Strasbourg (Aurélia Gillig) ;
- le 1" prix du concours Landwell Award et Le Figaro récompensant l'équipe des meilleurs juristes d'affaires a été remporté par une équipe du DJCE de Nancy, composée de Carole Maurice, David Forgeot et Raynald Laverny ;
- le prix du meilleur juriste d'affaires au concours Freshfields et Les Échos, a été gagné (ex-aequo) par une étudiante du DJCE de Nancy, Fatoumata Diallo.

La formation du DJCE est ainsi devenue la garantie de débouchés dans les plus grands cabinets d'avocats d'affaires ou les directions juridiques des groupes internationaux.